

Réunion du "comité de pilotage" de l'épicerie participative

lundi 5 octobre à 10h - Art'R

Présent.es : Anne Marie, Bernard, Marie, Marie Laure, Rosanna

Ces 5 personnes constituent le "groupe de pilotage" de l'épicerie participative de Tarbes. Toute personne souhaitant participer à ce groupe de pilotage est naturellement bienvenue aux prochaines réunions.

Après un petit tour météo réjouissant, nous sommes tous heureux de nous retrouver pour travailler sur ce projet, Bernard présente le travail qu'il a réalisé en amont de la réunion (une liste de toutes les tâches et points à aborder ...)

Nous recentrons nos discussions dans un premier temps, sur la question suivante :

Que voulons nous faire ?

- juste un groupe informel entre nous ? se doter ou pas d'une structure juridique ?
- S'appuyer sur une association existante ? Art'R ou Ace 65 ?
- Créer une nouvelle association ?

Après échanges de nos points de vue, nous décidons de nous "adosser" à la structure juridique d'Ace 65. Et nous décidons au préalable que cette situation, ainsi que toutes les décisions que nous prendrons aujourd'hui et demain sont **évolutives**. Elles pourront donc changer si tel est le bon vouloir des participants à cette aventure !

Nous abordons ensuite différents points

Fonctionnement au niveau de l'argent et des paiements

Afin de ne pas alourdir la tâche par une tenue d'une caisse et d'avoir suffisamment de trésorerie pour la 1ère commande, il est décidé que nous aurons chacun un "**porte monnaie virtuel**" alimenté par nos versements d'un **montant libre** qui servira donc à commander des produits. Chaque participant ne peut donc commander qu'à la hauteur de son porte monnaie !

Ce porte monnaie virtuel peut être alimenté soit :

- sur Hello Asso, Anne Marie a testé cette possibilité, il est donc possible de faire un virement directement via le lien : <https://www.helloasso.com/associations/assocoation-commerce-equitable-65/adhesions/porte-monnaie-virtuel>
- par un chèque d'un montant libre également, **à l'ordre d'Ace 65**, à déposer à Art'R, 27 avenue du Parc des Forges à Tarbes, dans une enveloppe fermée avec mention "Épicerie participative 65", dans la boîte en bois réservée au paiement par chèque de l'ace65
- pour l'instant aucune adhésion n'est demandée et aucune marge n'est pratiquée sur les produits

Produits et commandes

Nous décidons :

- de proposer rapidement une commande aux personnes intéressées par le projet. Le rythme pourrait être d'une fois par mois. Il faudra donc anticiper ses achats/commandes.
- en ce qui concerne les produits secs et autres produits non périssables, il est décidé d'adhérer à Aurore Market (adhésion de 60€ pour le groupe, franco de port à 49€) Bernard s'en occupe. Il faudra voir comment le coût est répercuté ou pas. Anne Marie essaie d'extraire la liste des produits Aurore Market les plus vendus à l'épicerie de Bagnères
- Anne Marie se propose de mettre en place un questionnaire à diffuser auprès des personnes déjà intéressées et qui pourra aussi être partagé par chacun à des personnes qu'il connaît qui pourraient être intéressées. Le but est de savoir ce que les personnes souhaiteraient comme produits, s'ils connaissent des producteurs à contacter (produits locaux), comment chacun voit sa participation etc ... Anne Marie proposera au groupe de pilotage une première version à amender !

Communication interne

Le groupe de pilotage décide de créer un groupe WhatsApp, Anne Marie s'en charge

Charte

Après discussion sur une charte produits/fournisseurs, nous décidons de rédiger plutôt une charte générale qui elle aussi sera évolutive. (ci dessous)

Charte Générale

1. L'approvisionnement se fera auprès de productions éthiques, respectueuses de l'humain et de l'environnement
2. Des produits locaux - bio - équitables
3. Pour faire partie du groupement d'achat il faut participer au fonctionnement
4. Les participants ne peuvent pas dépenser plus qu'ils n'ont versés dans leur porte monnaie virtuel

Participation de chacun

Il est convenu pour l'instant d'adopter un fonctionnement souple :

- une participation de 2 heures par mois
- avec un lissage sur 3 mois pour le début (chacun doit donc 6 heures jusqu'à fin décembre), nous reverrons ce fonctionnement en janvier 2021
- les heures de réunion ne sont pas comptées dans la participation

Un document partagé a été créé par Bernard pour suivre un peu nos activités

Fonctionnement technique

Bernard ayant déjà travaillé sur un doc "google sheets" il se propose de le partager au groupe de pilotage et de le modifier en fonction de ce qui a été décidé aujourd'hui. En rajoutant à ce document un onglet "producteurs locaux" où il sera possible de rajouter des contacts de fournisseurs locaux à côté de chez soi, et un onglet "participations possibles" listant des tâches concrètes à réaliser qui pourront compter comme participation

Prochaine réunion de pilotage mardi 13 octobre à 10h

avec un repas partagé pour celles et ceux qui le souhaitent